32e ANNÉE (4e SÉRIE) — N° 51 — 22 DÉCEMBRE 1910

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie
DIRECTEUR

*L'abonnement, pour tout l'Univers, est de 15 francs à l'*Edition complète, *de 10 francs à l'*Edition partielle.

Toutes les lettres doivent être adressées à M. le Directeur de l'*Ami du Clergé*, Maison St-Pierre, rue Tassel, à Langres (Haute-Marne).

Causerie de l'AMI sur les « Revues »

SOMMAIRE

I. L'orthodoxie luthérienne en Suède. — II. Revivals suédois : *Jérusalem en Dalécarlie ;* Lœstadius. — III. Le sentiment du péché chez un poète suédois.— IV. L'auteur du *Messie*.— V. Barbe-Bleue.— VI. Tuberculose et espaces libres.— VII. Origine du pouvoir politique. — VIII. De l'interprétation du silence de Rome dans les disputes doctrinales.— IX. Saint François d'Assise et l'art italien.— X. M. de Cyon ;— Averroès (*Jahrbuch* de Mgr Commer) ; — religieuses angevines pendant la Révolution ; — hospitalité et sobriété ; — la religion des morts.

I. — M. André Bellessort, grand voyageur et très pénétrant psychologue de peuples, au cours du voyage en Suède qu'il a publié dans la *Revue des Deux Mondes* (15 déc. 1909, 15 janvier, 1er avril, 1er juillet 1910), nous apporte, sur la Suède religieuse, des notes qui ne révèlent pas toujours un homme très expérimenté ès questions de dogmatique religieuse et qui ont trop gardé la forme, un peu décousue, de notes de voyage.

On eût mieux aimé un exposé systématique que certainement sa connaissance profonde du pays permettait à l'auteur de nous donner [1]. Il y a un trait pourtant qui de ces notes se dégage avec autant de puissance que de clarté : c'est l'impuissance de l'Eglise luthérienne de Suède à discipliner le sentiment religieux resté toujours si profond chez ce peuple.

Beaucoup de protestants sans doute n'admettent plus qu'on parle de discipliner le sentiment religieux. Mais, s'ils ne l'admettent plus, ce n'est point faute d'y avoir visé, à cette discipline ; et c'est chez eux aveu d'une impuissance effroyablement constatée, et non point application d'un prétendu principe de liberté à priori. Rien n'a été plus tyrannique que les églises protestantes jusqu'à l'envahissement du rationalisme au XVIIIe siècle.

En Suède en particulier, les Conseils d'Eglise avaient l'œil ouvert sur toutes les familles, et surveillaient et le dogme et la morale. Ils citaient devant eux les époux qui faisaient mauvais ménage, et, s'ils le jugeaient à propos, leur enlevaient leurs fils et leurs filles pour les confier à une institution plus morale. Ils devaient surtout s'opposer à la propagation de doctrines mensongères ; et, pour en éviter l'importation du dehors, une ordonnance de 1686 (non encore rapportée) édicte qu'il faut conseiller aux enfants de ne pas aller en pays étrangers, de peur qu'ils ne s'y infectent d'hérésies et n'en introduisent le germe en Suède. — C'est peut-être à cette ordonnance qu'il faut attribuer l'idée, assez répandue chez les Suédois, que nulle part on n'enseigne le français mieux qu'en Suisse !

Cette vigilance des Conseils d'Eglise s'est bien relâchée dans les villes ; mais dans les campagnes elle subsiste toujours. Le pasteur y a maintenu les « examens de famille ». Il convoque, à jour fixe, tous les habitants du village à comparaître devant son grand registre, à l'effet d'être interrogés sur les articles du catéchisme. Et cela se fait très gravement, au moins dans certaines campa-

[1] Voir sur la situation religieuse en Suède et dans les autres royaumes scandinaves, *Ami* 1906, p. 281-283. — Les articles de M. A. Bellessort viennent d'être réunis en volume (in-12 de 412 p., 3 fr. 50, Paris, Perrin). C'est seulement quand il vient à rencontrer sur son chemin ces questions de dogmatique luthérienne, que sa pensée paraît moins sûre d'elle-même. On sent qu'il n'a pas médité beaucoup la *Symbolique* de Mœhler. Mais, sur le reste du pays suédois, sur la nature suédoise, sur l'esprit, les mœurs, le caractère suédois, la Suède littéraire, la fantaisie suédoise, l'importance d'Upsal dans la pensée suédoise, son livre est superbe, comme d'ailleurs déjà ses précédents voyages en d'autres pays. Personne ne sait mieux que lui dégager l'âme et la poésie des paysages et pénétrer jusqu'au fond du cœur des peuples étrangers, encore qu'il n'ose se flatter d'y être parvenu :

« Ma Suède est-elle vraiment la Suède ? Je me serais bien trompé si le lecteur n'en retirait au moins l'impression que ce pays est un des vieux pays les plus attachants, les plus riches de poésie intérieure et les plus foncièrement religieux. »

Et notre auteur, lui aussi, est un « des plus attachants », un des plus captivants, un des plus brillants tout ensemble et des plus solides de l'heure actuelle. On en pourra juger par ce que nous allons dire de sa Suède religieuse.

gnes : huit ou quinze jours avant l'examen, racontait-on à M. Bellessort, maîtres, maîtresses, valets, servantes repassent le catéchisme avec fureur. Le garçon d'écurie le repasse en étrillant ses bêtes, la vieille en filant sa quenouille, la cuisinière en laissant tourner les sauces. Le pasteur arrive, s'installe, questionne, s'enquiert des absents, et s'il trouve un enfant qui ne sache pas encore lire, il menace de le faire réquisitionner par la police.

Au-dessus du Conseil d'Eglise il y a l'Assemblée Paroissiale, convoquée au moins trois fois l'an : c'est elle qui nomme les instituteurs. Les inspecteurs des écoles communales sont désignés par le Chapitre épiscopal. Enfin l'Université d'Upsal a pour pro-chancelier l'archevêque.

Toute cette surveillance est surtout affaire de formalisme, plus officielle que consciencieuse. La théologie suédoise s'est beaucoup moins défendue contre le rationalisme que la théologie norvégienne. La Suède a été, en théologie, une province de la pensée germanique. L'Eglise d'Etat se regarde comme une administration chargée de gérer au mieux les intérêts spirituels du pays. La religion est, pour ces fonctionnaires, une morale qui cherche dans les vieux symboles le moyen de se rendre plus sensible au cœur. Ne leur demandez pas s'ils croient à la divinité de Jésus-Christ : ils vous objecteront que les Pères de l'Eglise grecque ne comprenaient pas ce mot de Dieu ou de Fils de Dieu comme les Pères de l'Eglise latine. — « Mais vous, qui êtes de l'Eglise suédoise, comment le comprenez-vous ? » — Ils répondent qu'en effet Jésus se sépare des autres fondateurs de religion en ce qu'il fut plus exigeant qu'eux tous. Les autres nous apportaient des recettes de salut ; lui seul, il s'est établi comme l'intermédiaire entre l'humanité et son Père céleste. Est-il le premier des fanatiques ou l'unique Fils de Dieu ? — « Je vois bien en quoi Jésus diffère de Bouddha ou de Mahomet ; mais est-ce une différence de degré ou de nature ? » — Ils vous parleront histoire ou exégèse, et finiront par insinuer que la seule question à poser à beaucoup de pasteurs serait, non pas : Croyez-vous en la divinité de Jésus-Christ ? — mais : Croyez-vous en Dieu autrement qu'en Jésus-Christ ?

Ils ont eu bien pis : témoin ce Tegnér qui fut un des grands écrivains suédois du siècle dernier et qui, évêque luthérien de Vexiœ, proclamait que l'orthodoxie luthérienne est la faillite de la raison en même temps que du christianisme (lui-même est mort fou, en 1846 ; mais ce n'est pas l'orthodoxie qui l'a dépouillé de sa raison !). — « Il nous faudrait beaucoup de Luther ! » s'écriait-il. On dit qu'il fut bon évêque et travailla pour son diocèse, surtout contre les pasteurs ivrognes et matérialistes. Comment peut-on appeler « bon évêque » un homme à qui tout ce qui était chrétien inspirait une sorte de répulsion ? De son petit évêché solitaire, il écrivait à un ami de lui acheter deux chevaux, « et surtout pas noirs : je ne puis souffrir cette couleur de prêtre. » Vivent donc les sources de l'Hélicon ! « Là du moins il n'y a point d'eau baptismale. » Il allait bien plus loin dans ces vers intimes adressés à une dame et où sa sensualité païenne protestait contre la morale chrétienne : — « Ne dis pas que cet amour est un crime. Ce crime-là les dieux l'ont commis, les joyeux dieux qui régnaient sur Hellas !... Et leur nom restera, alors qu'on ne saura plus rien de nous avec notre morale de moines ! »

II. — Selma Lagerlöf, dans son célèbre roman *Jérusalem en Dalécarlie*[1] (trad. en français par M. Bellessort), met en scène un pasteur de village, homme aimable et doux, très vif et très alerte quand il entretient ses fidèles campagnards de leurs affaires profanes, mais timide, rougissant, et balbutiant, dès qu'on aborde les questions religieuses. Le maître d'école remarque l'insuffisance oratoire du pasteur et s'en émeut. Il redoute que ces paysans ne lâchent l'Eglise officielle comme tant d'autres et ne se laissent endoctriner par quelqu'un de ces prédicateurs de « réveils » qui pullulent dans la région. Il persuade donc à quelques gros fermiers de lui avancer des fonds pour bâtir une chapelle où il prêchera la doctrine de l'Eglise d'Etat et s'efforcera de retenir les gens dans l'ancien culte. — Malencontreuse idée : car cette concurrence faite à la prédication du pasteur inspire aux paysans l'ambition d'annoncer, eux aussi, la parole de Dieu... Un beau jour, un cultivateur se lève de son banc, en face du maître d'école, et demande à parler devant l'assemblée :

> Dimanche dernier, comme j'étais assis dans ma maison, au milieu de mes gens, l'Esprit descendit en moi. Nous n'étions pas sortis à cause du verglas et nous soupirions après la parole de Dieu. C'est alors qu'il me fut révélé que j'étais capable de parler moi-même, et je me mis à prêcher. Les miens m'ont dit que je devais me faire entendre du peuple à cette place.

Le maître d'école l'arrête, lui fait observer que l'on doit apporter ici la parole de Dieu, non des méditations personnelles. Là-dessus, protestation : pourquoi les paysans ne seraient-ils pas capables de prêcher ? En donnant leur argent pour la construction de la chapelle, ils ont voulu que ce fût un temple libre où chacun parlerait selon sa conscience.

Incapable de contenir la révolte, le maître d'école ferme la chapelle et renonce à ses prédications. Mais voici qu'un mystérieux personnage apparaît dans le bourg, s'adresse aux uns, aux autres, les interpelle sur les routes, parmi leurs travaux : « Pensent-ils aux choses de l'âme ? S'efforcent-ils de vivre en chrétiens ? »

Cet homme, il est né dans la commune ; il a passé quelques années en Amérique, y a fondé une pieuse confrérie et revient en Suède pour convertir ses compatriotes. Il groupe les paysans

[1] Publié en 1901.

en communauté, « seul moyen de vivre chrétiennement. » Il les fanatise ; on lui prête le don des miracles, quelques paysans l'accusent d'avoir rendu fou quelqu'un des leurs ; il prend peur, repart pour l'Amérique, de loin continue à sermonner sa communauté, les invite un beau jour à partir pour Jérusalem, où ils trouveront une communauté de frères déjà formée... Stupeur d'abord de l'auditoire... Soudain une femme agenouillée s'écrie, le visage illuminé : — « J'entends la voix de Dieu qui m'appelle. » Les uns après les autres, ils entendent la voix de Dieu ; ils vendent leurs champs et les voici en route pour Jérusalem.

Ceci n'est pas imaginaire : le phénomène s'est réellement produit dans la province suédoise de Dalécarlie. Et c'est un phénomène représentatif, typique : c'est ainsi que se produisent, périodiquement, comme des crises d'hystérie, les réveils, en pays protestants. Nous avons eu chez nous quelque chose d'analogue, au temps des convulsions jansénistes de St-Médard, qui un temps ont sévi publiquement, à la vue de tout le monde, mais qui ensuite, même après que la police y eut mis le holà, se sont continuées tout le long du XVIII^e siècle et jusque sous la Révolution.

On a souvent fait la description de ces « réveils ». Le sentiment d'où ils partent peut être sincère ; mais ils ont vite fait de dévier. C'est une singerie du véritable sentiment religieux, *diabolus simius Dei*. C'est une ivresse avec laquelle l'Esprit du mal trompe la soif divine qui à certains moments exige impérieusement d'être calmée. C'est un mysticisme sans base doctrinale, donc fragile, caduc, qui exalte mais n'apaise point ; qui ne peut communiquer qu'une ferveur factice, toute d'imagination ; qui peut diminuer le nombre des péchés, mais pour un temps seulement, et quitte à se traduire ensuite par une recrudescence de passions violentes, comme il arrive chez les musulmans après les austérités forcées du grand Ramadan. Même M. Bellessort reconnaît que le Lœstadianisme (fondé par Lœstadius, né en 1800, † 1861), la forme la plus répandue du sectarisme suédois, s'il reste, malgré ses trépidations, ses hurlements et son orgueil démesuré, une école de vertu, c'est une « école hyperévangélique..., périlleuse en ce que l'exaltation mystique y confine à l'excitation sensuelle » :

Et c'est bien là le revers du sectarisme suédois ! Je ne le crois pas responsable de toutes les folies dont les yeux hagards et les faces convulsées apparaissent aux fenêtres de sa légende. La forêt est une grande couveuse d'hystérie. D'ailleurs, le fût-il, je voudrais savoir si les perversions du mysticisme ont jamais causé autant de vilenies que nos simples vices très laïques. Mais il faut avouer que le chemin dont il a sillonné la Suède est trop souvent sali des ornières où il a versé. Crieurs, hurleurs, convulsionnaires, trois mille personnes haletantes sur une clairière du Västergotland, danses folles où les danseurs s'écroulent l'un après l'autre et demeurent des heures entières insensibles et inanimés, lamentables dégradations des plus nobles élans du cœur : quelle banqueroute de la raison !...

A côté d'un Lœstadius, dont l'apostolat s'adapte à la nature de ses paroissiens comme le pas d'une vis dans un écrou branlant, voici un Erik Janson qui surgit et secoue sur des communes entières la démence et la ruine. Celui-là (1808-1848) n'est qu'un fou, mais d'autant plus redoutable qu'il est lucide. A l'âge de huit ans, une chute sur la tête le tient pendant des semaines entre la vie et la mort. A vingt ans, comme il menait ses chevaux au pâturage, il tombe encore, et, dans son évanouissement, il entend une voix qui lui dit : « Il est écrit que tout ce que tu demanderas en mon nom, te sera donné. » Est-il sincère ? Le mensonge et la franchise s'enchevêtrent subtilement en lui. Son ambition formidable endosse la brutalité du prophète et la rouerie du paysan... Son « évangile » se résume en ces quelques mots : le vrai chrétien est sans péché, car le vieil homme crucifié en lui avec le Christ, puisqu'il est mort, ne saurait pécher. Or, le vrai chrétien, ce n'est pas cette « idole de Luther, qui n'a fait que couper en deux la doctrine du Pape et, entre ces deux moitiés, sauter dans l'enfer. » Le vrai chrétien, c'est moi, et c'est celui qui croit en moi... Ouvrez mes cantiques et chantons en chœur : « Je suis parfait comme Dieu, et je vis saintement ici-bas. » ... La police, la magistrature, les médecins aliénistes sont sur pied. Arrestations, emprisonnements. L'apôtre saisi est accusé d'avoir voulu violer une des jeunes filles de son escorte. Il prétend que ses propositions n'avaient d'autre objet que d'éprouver sa vertu. Incarcéré, ses disciples le délivrent. Pour faire croire à sa mort, une femme répand sur la route le sang d'une chèvre, et sa femme prend le deuil...

Le prophète s'embarque ensuite pour l'Amérique, entraînant dans son village des émigrations successives qu'on évalue à 1.500 personnes, femmes qui abandonnent mari et enfants, paysans qui vendent leurs terres, tous tellement fanatisés qu'une vieille femme ayant soupiré, au moment du départ : « Nous savons ce que nous avons maintenant, mais seul Dieu sait ce que nous rencontrerons », on la débarqua immédiatement comme indigne de participer à une hégire dont le prophète a convaincu les pèlerins que, dès qu'ils toucheront la terre d'Amérique, Dieu leur révèlera la connaissance de l'anglais... Quelques années plus tard, Janson tombait sous le pistolet d'un rival amoureux, dans la ville de Saint-Louis où il venait d'acheter pour 50.000 dollars d'actions de chemins de fer.

III. — Ce sentiment du péché, ce besoin du pardon, du relèvement, cette soif de sainteté quand même, M. Bellessort en retrouve l'expression angoissante dans le plus grand poète moderne de la Suède, Fröding (mort fou, comme Tegnér) :

« Pardonnons-nous seulement nous-mêmes, s'écrie le poète au souvenir de ses débauches, et nous serons quittes des tortures ! Ne creusons plus dans nos vieux péchés et dans nos hontes ! »

Mais il sait bien qu'il ne peut pas se pardonner lui-même... Le Seigneur lui apparaît, chaud de colère. Tout périt où regarde son œil, la terre est dévastée où son pied s'appuie, et les champs sont écorchés qu'a foulés sa semelle :

Mon âme était une puissante ville de pierre où le peuple, en une nuit d'orgie, courait avec des rires

enroués au grondement du tonnerre et aux lueurs des éclairs. J'étais Bélial et je disais : « Je veux rester éternellement une bête et boire et pécher jusqu'à la fin du monde! » Mais le Seigneur a crié : Tombe! — O Seigneur, ta main est forte et rapide! Seigneur, à toi la gloire! Cesse de frapper! Fais grâce! — Mais la voix reprit : « Maudit! va vers le feu et vers les tortures de la vallée de Hinnon d'où nul ne s'échappe! » Alors je me levai et je lui renvoyai ses malédictions : « C'est toi qui m'as fait Bélial! C'est toi qui as créé le monde; c'est toi qui as créé le bien et le mal qui sont en moi; et, si tu commandes le feu pour le mal, viens te précipiter toi-même dans ton Hinnon, et brûlons ensemble! »

Blasphème inutile! Le bien était en lui, et c'est pour cela qu'il pleure : — « Mon étoile valait pourtant quelque chose, malgré ses taches et sa faible lumière... » Il aime la pureté. Ses derniers recueils, *Gouttes tombées du Graal* et *Questions sans réponse sur le Bien et le Mal*, incohérents et lugubres, ont encore des coins de mélancolie délicate où la pensée se pose comme sur un reste de clairière dans une forêt brûlée :

J'achetais mes amours avec de l'argent. Je n'en avais pas d'autres à trouver. Chantez bellement, cordes qui tremblez et grincez, chantez bellement l'amour! Le rêve qui ne s'est jamais réalisé, il était tout de même beau de l'avoir rêvé. Pour celui qui est chassé de l'Eden, l'Eden est pourtant un Eden!...

Et ce cri déchirant : — « Que serai-je après la mort? Chargé de péchés et abîmé dans le royaume infernal? »

Comparez maintenant, à cette agonie, à cette désespérance protestante où l'homme se raidit, se révolte, discute avec lui-même et avec Dieu, épluche avec angoisse les raisons de son salut ou de sa damnation, ne sait jamais s'il doit espérer, s'il est pardonné, — comparez l'humilité et la confiance des repentirs de Villon, sa prière à la Vierge qui fut secourable à Marie l'Egyptienne, — ou, plus près de nous, Verlaine, ribaud comme Fröding, Verlaine, qui a maudit aussi l'amour sensuel, « cette chose cruelle »; qui n'en est plus à compter les chutes de son cœur; mais qui aime Dieu toujours et tend vers lui « sans détour subtil... »; — ou Coppée, et Musset, et Lamartine, et tant d'autres, revenus si simplement à Dieu, ou qui, s'ils ne sont pas allés jusqu'à la conversion, à l'humilité de la foi, l'ont entrevue cependant sous des traits si attirants... Nos poètes catholiques, ou nés catholiques, pèchent, et se repentent, ou savent ce que c'est que le repentir, et le chemin du retour; les autres se débattent, et se tordent d'épouvante et de désespoir.

IV. — Quelle fut la religion de celui qui est l'un des plus grands noms de la musique religieuse, Hændel, l'auteur du *Messie* et de tant d'oratorios restés classiques et aimés non pas seulement dans les séminaires et les maîtrises de nos cathédrales, mais, grâce à Dieu, dans le monde profane aussi, dans tout le monde où l'on garde le goût de la grande musique?

La gloire de Hændel († 1759), consacrée d'abord en Angleterre sa patrie d'adoption, s'est imposée tout de suite à la pléiade de génies musicaux qui ont illustré l'Allemagne à la fin du XVIII[e] siècle. — Haydn († 1809) pleurait à l'audition des oratorios de Hændel : « Il est notre maître à tous », disait-il, et c'est cette audition qui l'a engagé à écrire la *Création*. — Mozart († 1791), dont le génie est si différent du génie de Hændel, a fait cependant des arrangements du *Messie*, de l'*Ode à sainte Cécile*, etc.; il a écrit une « ouverture dans le style de Hændel » et s'est souvenu certainement de lui quand il a composé son *Requiem*. — Beethoven († 1827) disait de Hændel : « *Das ist das Wahre*, voici la vérité ». « Hændel est le plus grand compositeur qui ait jamais vécu, écrivait-il en 1824; je voudrais m'agenouiller sur sa tombe ». Et, dans une lettre à une dame anglaise : « J'adore Hændel ». Après sa Neuvième Symphonie, il avait conçu le projet d'écrire de grands oratorios, à la façon de Hændel. — Avec le romantisme se perd le sens du génie de Hændel : il est certain que rien n'est plus opposé au romantisme que la musique si parfaitement claire et équilibrée de Hændel. — Mais, dans la seconde moitié du XIX[e] siècle, une Société Hændel se fonde en Allemagne qui ramène le goût vers le grand maître; et Hændel est aujourd'hui très en vogue et très intelligemment admiré partout. En France aussi, à Paris, nous avons une Société Hændel qui, en avril et en mai de cette année, a organisé au Trocadéro, d'abord en soirée puis en matinée, des auditions intégrales du *Messie* dont le succès a été un triomphe pour la musique religieuse.

M. Romain Rolland, professeur d'histoire de l'art à la Sorbonne, en a profité pour présenter le maître au public français (*Revue de Paris*, 15 avril), et lui a consacré ensuite une excellente étude dans la très méritante collection *Les Maîtres de la musique* [1].

Hændel est un rare exemple de précocité musicale. Il est né musicien, et n'a vécu que pour la musique. Il n'a jamais voulu s'engager dans les liens du mariage. On parle de quelques liaisons passagères au cours de son voyage de jeunesse en Italie; mais on ne voit pas que les femmes l'aient occupé ensuite. Il était tout à son art.

Il était né à Halle, alors déjà ville universitaire de la Saxe prussienne (prussienne, c'est-à-dire brandebourgeoise depuis les traités de Westphalie), en 1685, d'un père âgé de soixante-trois ans, et d'une mère de trente-quatre. La mère était la fille d'un pasteur; son père, barbier-chirurgien au service des armées de Saxe et de l'Empire, puis attaché à la personne du duc Auguste de Saxe. Ce

[1] In-8 écu de 246 p., 3 f. 50, Paris, Alcan. — M. R. Rolland s'excuse de ne pouvoir donner qu'une esquisse très sommaire, de ne pouvoir donner en quelque deux cents pages un aperçu suffisant de l'œuvre colossal de Hændel : « Pour bien parler de cette vie, dit-il, il faudrait une vie. » Il est certain qu'il y a des musiques qui frappent davantage la sensibilité, les sens : aucune ne s'empare de l'âme raisonnable tout entière aussi puissamment que le fait celle de Hændel.

père, homme pratique, ne voulut d'abord rien savoir de la vocation musicale de son fils ; mais le duc de Saxe, ayant entendu l'enfant, alors âgé de sept ans, toucher l'orgue, dit au père qu'il y avait là une vocation à ne point contrecarrer. Et l'enfant fut à l'école du meilleur maître de Halle, le célèbre organiste Zachow. C'était bien pour lui le maître providentiel. Entre l'art de l'un et de l'autre il y a une rare parenté de caractère et de style. Au lieu que l'art de J.-S. Bach (né la même année que Hændel, un mois plus tard, à Eisenach) est tout intime, tout de silence et de solitude recueillie et repliée sur soi-même en Dieu, la musique de Zachow est, comme celle de Hændel sera ensuite, toute de lumière et de joie, musique de grands espaces, de fresques tourbillonnantes, motifs triomphaux, expositions d'une largeur solennelle, « marches victorieuses qui vont broyant tout, ne s'arrêtant jamais, et qu'accentuent, qu'aiguillonnent des dessins joyeux et dansants », « un art moins intime qu'expansif, un art ensoleillé, ...une musique optimiste, comme celle de Hændel » : Zachow est un Hændel en petit, avec beaucoup moins de souffle, moins de richesse d'invention, surtout moins de puissance de développement. L'élève a dépassé le maître ; mais c'était bien le maître qu'il fallait à son tempérament artistique.

A onze ans, l'enfant est d'une visite à Berlin, où la musique venait d'être mise en honneur par l'Electrice Sophie-Charlotte ; il émerveille la Cour, et l'Electeur veut l'attacher à son service ; mais le père, d'humeur fière, refuse, ne voulant pas que son fils soit lié trop tôt à un prince. On revient à Halle. Hændel perd son père en 1697, à douze ans ; mais par respect pour la volonté du défunt, il s'inscrit, le moment venu, à dix-sept ans, étudiant en droit à l'Université de Halle.

A l'Université, la vie oscillait alors, comme il arrive souvent en milieux protestants, entre une brutalité de mœurs révoltante et les excès d'un piétisme sans base et sans terme rationnel : à la Faculté de théologie notamment, on se livrait, parmi les étudiants, à des exercices religieux qui allaient à l'extase ; c'était l'extase pour ainsi dire *ad libitum*. Hændel, en indépendant qu'il fut toujours, reste à l'écart des amusements brutaux comme des contemplations mystiques. Il était religieux, mais sans rien de sentimental. Le piétisme, d'ailleurs, ne faisait pas bon ménage avec l'art, et prétendait le tenir sous un joug d'une impossible étroitesse : même J.-S. Bach, piétiste de cœur, dut pour raisons musicales rompre publiquement avec les piétistes, qui ne toléraient pas sa musique, si profondément religieuse cependant.

Cette même année où il faisait son droit à Halle, le jeune homme était organiste à l'ancienne cathédrale et professeur de musique au gymnase. C'est lui qui était chargé de pourvoir au répertoire musical (chorals, psaumes, motets, cantates), lequel changeait chaque dimanche ; il composait tout lui-même. C'est là qu'il a formé sa fécondité créatrice ; il a écrit alors des centaines de cantates, dont il n'a conservé aucune.

L'année suivante (1703), s'ouvre dans sa vie la grande période voyageuse. — Trois ans à Hambourg, la Venise allemande, ville libre à l'abri des guerres, refuge des artistes et des grandes fortunes, le centre intellectuel (avec Leipzig) de l'Allemagne, surtout la ville de l'opéra allemand : c'est là que Hændel écrit ses premiers opéras (*Almira, Nero*). — Vers l'automne de 1706, il prend le chemin de l'Italie, séjourne à Florence, à Rome (Pâques 1707), où il écrit ses *Psaumes latins*, derechef à Florence, où il fait représenter son *Rodrigo*, puis à Venise, alors métropole musicale de l'Italie, et en quelque sorte la patrie de l'opéra (il y fait des connaissances hanovriennes et anglaises qui plus tard décideront de sa vie) ; à Rome au printemps de 1708 ; à Naples de juin 1708 au printemps de 1709 ; de nouveau à Rome et à Venise, déployant partout une fécondité créatrice incomparable (musique religieuse, oratorios, opéras), partout applaudi, tenté probablement alors par l'idée de venir à Paris, quand, à Venise, Mgr Steffani, évêque catholique et en même temps chef d'orchestre à la cour luthérienne de Hanovre [1], lui offre ce dernier poste : Hændel vient à Hanovre (1710), prend possession du poste offert, puis demande un congé pour l'Angleterre, où des propositions lui sont faites.

Il arrive à Londres à la fin de l'automne de cette même année 1710. Il avait vingt-cinq ans. Londres alors n'avait pas un seul compositeur. Le directeur de l'Opéra l'accueille à bras ouverts, lui bâtit séance tenante le plan d'un opéra d'après la *Jérusalem délivrée* : le *Rinaldo*, dont Hændel écrit la musique en quatorze jours et qui obtient un succès immense.

Les années suivantes, Hændel est dans une situation indécise, oscillant entre l'Angleterre et l'Allemagne, entre la musique religieuse et l'opéra, ne voulant pas renoncer définitivement à son titre de *Kapellmeister* [2] de Hanovre, se faisant renouveler périodiquement ses congés, mais très

[1] C'est une figure très curieuse, et sympathique, que ce Steffani. L'Empereur d'Allemagne l'avait envoyé à Hanovre comme diplomate, pour servir d'intermédiaire entre la cour protestante de Hanovre et les cours catholiques et négocier l'élévation des ducs de Hanovre à la dignité électorale (1697) ; entre temps auteur d'opéras ; évêque *in partibus* en 1706 et grand-aumônier de l'Electeur Palatin ; à Rome en 1708-1709, chargé d'honneurs par Clément XI et nommé vicaire apostolique du Nord de l'Allemagne, † 1728 (volumineuse correspondance politique, aux Archives de la Propagande, à Rome). — Il occupe une place fort distinguée dans l'histoire de la musique, surtout par sa musique vocale de chambre et par ses duos, qui sont de tous les caractères et de toutes les dimensions (plusieurs sont de vraies cantates) : « un des plus grands lyriques de la musique du XVIIe siècle », dit M. R. Rolland : musique lumineuse, calme, pure, d'un admirable équilibre.

[2] Mot qui, en allemand, ne veut pas dire « maître de chapelle » (comme le ferait conclure l'étymologie), mais « chef d'orchestre », ou (à l'armée) « chef de musique ».

désireux de s'implanter en Angleterre, ce qui était d'autant plus délicat que la reine Anne d'Angleterre était alors fort mal avec ses cousins les souverains de Hanovre et songeait à les déshériter au profit du prétendant Stuart. Hændel commençait à être fort mal vu à Hanovre, quand la reine Anne meurt subitement (1er mai 1714). Dans le désarroi où cet événement jette le parti Stuart, le conseil secret de Londres proclame roi d'Angleterre l'électeur de Hanovre, George [1]. Hændel, tout déconfit, en sera donc pour son *Ode à la reine Anne.* Mais il se remet vite à la besogne ; et, au lieu de perdre son temps en excuses au nouveau roi son ancien souverain, il écrit son charmant opéra *Amadigi*, joué le 25 mai 1715. Le roi George adore la musique : tenir rigueur à Hændel, ce serait se punir lui-même : il lui rend son traitement de *Kapellmeister* de Hanovre, et voilà Hændel fixé à Londres pour le reste de sa vie.

A Londres, naturalisé Anglais, il garde sa liberté et demeure en dehors de toutes fonctions officielles ; les grands emplois musicaux de la cour et les grasses pensions ne sont pas pour lui. Il est professeur de musique des petites princesses ; mais c'est un titre qui ne l'engage à rien et qui ne lui rapporte guère plus, pour lequel il est moins payé que le maître de danse, nommé toujours avant lui sur la liste. Il est très indépendant vis-à-vis de ses collègues anglais, et parle d'eux avec des sarcasmes méprisants, bien mérités d'ailleurs. Il a le dédain des Académies et des musiciens académiques. On lui offre le titre de docteur d'Oxford ; mais il refuse : — « Comment, diable, il aurait fallu que je dépensasse mon argent, pour être comme ces idiots ? Jamais de la vie ! » Et plus tard, à Dublin, quand on l'intitule sur une affiche : *Dr. Hændel*, il se fâche et fait rétablir sur les programmes : *M. Hændel.*

On l'appelait le grand ours ; et il l'était un peu, même au physique : gigantesque, large, corpulent, grandes mains, grands pieds, bras et cuisses énormes, longue figure chevaline, devenue bovine avec l'âge et noyée dans la graisse, doubles joues, triple menton, nez gros, grand, droit, l'oreille rouge et longue : un air à la fois imposant et jovial : « Quand il souriait, dit Burney, sa figure lourde et sereine rayonnait d'un éclair d'intelligence et d'esprit : tel le soleil sortant d'un nuage. »

Point méchant : rude et péremptoire, dit encore Burney, mais entièrement dépourvu de malveillance. Il y avait dans ses plus vifs mouvements de colère un tour original qui, joint à son mauvais anglais, les rendait tout à fait plaisants. Il avait le don du commandement comme Lully et comme Gluck : comme eux, il alliait à une force colérique qui matait les résistances une spirituelle bonhomie qui savait panser les blessures d'amour-propre qu'il venait de causer ; il se faisait du rire l'arme la plus puissante : — « Il était, pendant ses répétitions, un homme autoritaire ; mais il avait dans ses remarques, et même dans ses réprimandes, un humour extrêmement comique. » S'il avait possédé l'anglais comme Swift, ses bons mots eussent été aussi abondants et de même nature. Mais, pour bien jouir de ce qu'il disait, il fallait presque savoir quatre langues : l'anglais, le français, l'italien et l'allemand qu'il mêlait tout ensemble.

S'il mêlait toutes les langues, ce n'était point ignorance (il savait fort bien le français, par exemple, et l'employait presque exclusivement dans sa correspondance, même avec sa famille) ; mais c'est que, dans son impétuosité, il empoignait, pour parler, tous les mots qui arrivaient à ses lèvres. Chez lui, c'était un bouillonnement d'idées stupéfiant, aussi bien quand il composait que quand il parlait. L'écriture musicale lui était un supplice par sa lenteur. Il aurait eu besoin d'une sténographie pour suivre sa pensée. Il écrivait, au début de ses grands morceaux choraux, les motifs en entier pour toutes les parties ; en route il laissait tomber une partie, puis l'autre ; il finissait par ne plus garder qu'une seule voix, ou même terminait avec la basse seule ; il courait tout d'un trait jusqu'au bout de l'ouvrage commencé, remettant à plus tard pour compléter l'ensemble, et, le lendemain du jour où il venait de terminer une œuvre, en commençait une autre, parfois en menait deux de front, sinon trois. Il ne fallait pas lui parler, alors, de visites futiles ! Portes closes, quand il composait : « L'impatience d'être délivré des idées qui affluaient constamment à son cerveau le retenait presque toujours enfermé », dit Hawkins. Tout à son travail, il avait l'habitude de se parler si haut que chacun savait ce qu'il pensait. Il sanglotait en composant l'air du Christ : *He was despised.* Son domestique lui apportant son chocolat, le matin, resta souvent surpris à le voir pleurer et mouiller de ses larmes le papier sur lequel il écrivait. Il citait lui-même, en parlant de l'*Alleluia* du *Messie*, le mot de saint Paul : « Si j'étais dans mon corps, ou hors de mon corps, en l'écrivant, je ne sais pas. Dieu le sait. »

M. R. Rolland cite, en exemple de ce travail prodigieux, les deux années 1736-8, où Hændel était malade, où il faillit mourir :

En janvier 1736, il écrit la *Fête d'Alexandre.* En février-mars, il dirige une saison d'oratorios. En avril, il écrit *Atalanta* et le *Wedding Anthem* (psaume). En avril-mai, il dirige une saison d'opéras. Du 14 août au 7 septembre, il écrit *Giustino ;* du 15 septembre au 14 octobre, *Arminio.* En novembre, il dirige une saison d'opéras. Du 18 décembre au 18 janvier 1737, il écrit *Berenice.* En février-mars, il dirige une double saison d'opéras et d'oratorios.

En avril, il est frappé de paralysie ; il semble perdu, pendant tout l'été. Les bains d'Aix-la-Chapelle le guérissent. Il revient à Londres, au commencement de novembre 1737.

Le 15 novembre, il commence *Faramondo ;* le 7 décembre, il commence le *Funeral Anthem,* qu'il fait exécuter à Westminster, le 17 décembre ; le 24 dé-

[1] George Ier, tige de la dynastie encore actuellement régnante en Angleterre.

cembre, il a terminé *Faramondo;* le 25 décembre, il commence *Serse,* qu'il a terminé le 14 février 1738. Le 25 février, il donne la première représentation d'un *pasticcio* nouveau : *Alessandro Severo.* — Et, quelques mois plus tard, nous le voyons écrire *Saül,* du 23 juillet au 27 septembre 1738, commencer *Israël en Egypte,* le 1er octobre, et le terminer le 28 octobre. Dans ce même mois d'octobre, il fait paraître son premier recueil des *Concertos d'orgue,* et livre à l'éditeur le recueil des *7 Trios ou Sonates à deux parties avec basse,* op. 5.

Je répète que cet exemple est celui de deux années où Hændel a été le plus gravement malade, presque à la mort ; et je défie qu'on puisse trouver la moindre trace de maladie dans ces œuvres [1].

Ses œuvres (grande édition de Leipzig, Breitkopf et Hærtel) sont en 96 volumes. Outre plus de 20 volumes de musique religieuse, de musique vocale de chambre et de musique instrumentale, elles comprennent 40 opéras (le premier est de 1705, le dernier, de 1741) et 32 oratorios (le premier, une *Passion,* est de 1704, le dernier, de 1757). C'est à Londres, au cours des années 1717-1720, qu'il a pris pleine conscience de sa personnalité et créé un style nouveau, dans son recueil des *Psaumes Chandos* (qui sont, pour ses oratorios, ce que ses *Cantates italiennes* sont pour ses opéras : de splendides esquisses, des morceaux d'épopée), et dans l'oratorio d'*Esther,* qui a suivi. Mais il s'en faut qu'il n'ait connu que des triomphes, de son vivant ! Une presse de bouledogues, des gens de lettres anti-musiciens, des confrères jaloux, des virtuoses orgueilleux, des cabales féminines lui ont fait une guerre de tous les instants, jusqu'à ses deux oratorios de 1746, qui sont comme deux immenses hymnes nationaux : l'*Occasional Oratorio,* où il appelait les Anglais à la lutte contre l'invasion (texte emprunté aux Psaumes de Milton et à la Bible), et *Judas Machabée,* écrit après l'écrasement des Stuarts à Culloden, et pour fêter le retour du vainqueur. Il avait enfin conquis, pour toujours, la victoire ; il était devenu, par la force des choses, le musicien national de l'Angleterre. C'est à dater de là, de 1747, que, renonçant au système des souscriptions, il tourne le dos à la clientèle aristocratique qui l'avait traité si indignement, et ouvre son théâtre à tous, ce qui lui réussit.

Il perdit la vue en 1751 ; et pour lui, pour cet homme qui était tout lumière, ce fut la fin de l'inspiration. Sa dernière œuvre, l'oratorio de 1757, *Le Triomphe du Temps,* n'est que la reprise d'une œuvre de jeunesse.

On a peu de données sur sa vie religieuse. Il était né luthérien ; il le resta. On essaya, à Rome, de l'amener au catholicisme ; il répondit qu'il voulait mourir dans la religion où il était né, qu'elle fût vraie ou fausse. A Londres, tout luthérien qu'il était, il se plia sans peine aux cérémonies du culte anglican, et semble d'ailleurs les avoir suivies assez peu, une bonne partie de sa vie. Mais, pour quiconque a lu ne fût-ce que les pages les plus célèbres de ses oratorios ou de ses Psaumes, la profondeur de sa foi, l'ardeur même de sa piété ne sauraient faire de doute. Qu'on ne dise pas que c'est là de la musique ! Il y a une musique — comme il y a une peinture — qui est une prière. Les accents qu'il a trouvés pour affirmer, pour jeter aux quatre coins du monde l'espérance d'Israël, la compassion aux souffrances du Messie, la foi chrétienne (cf. le *Credo* triomphal qui ouvre la IIIe partie du *Messie),* nul sujet profane ne les lui a inspirés. Nulle religion même à laquelle il n'eût pas eu une foi intrépide, ne se fût exprimée ainsi : que l'on se rappelle, dans *Samson,* avec quelle virtuosité mordante il fait trépigner autour de l'autel de Dagon la déraison hystérique des cérémonies païennes, avant d'amener sur les lèvres d'Israël l'incomparable prière !

Plus il avançait dans la vie, plus il s'est donné à l'inspiration religieuse : son dernier opéra est de 1741, et ses dix dernières années d'activité musicale (1742-1751) sont marquées par une magnifique série de seize oratorios *(Le Messie,* 1742 ; *Samson,* 1743 ; *Joseph,* 1743 ; *Judas Machabée,* 1746 ; *Josué,* 1747 ; *Salomon,* 1748 ; *Suzanne,* 1748 ; *Theodora,* 1749, tragédie chrétienne, libretto inspiré de la *Théodore vierge et martyre* de notre Corneille ; *Jephté,* son chef-d'œuvre probablement et son chant du cygne en tout cas, achevé en 1751, parmi le déclin de sa vue ; etc.).

Il aima beaucoup les pauvres ; et cet amour lui a inspiré certains de ses accents les plus intimes, par exemple, l'évocation pathétique des orphelins et des enfants délaissés dont les voix grêles et pures s'élèvent toutes seules, toutes nues, au milieu d'un chœur triomphal du *Funeral Anthem,* pour attester la bienfaisance de la reine défunte. Il a été généreux pour toutes les œuvres charitables. C'est à lui que le *Foundling Hospital,* fondé en 1739 par un marin pour l'entretien et l'éducation des enfants abandonnés, dut son établissement et sa prospérité ; il en fut élu *governor* (administrateur) en 1750 [1]. Son *Messie* fut exécuté d'abord, et presque uniquement réservé dans la suite, au bénéfice d'œuvres de

[1] L'appétit était en conséquence ; et c'est cette perpétuelle dépense d'énergie qui explique la voracité maladive de Hændel. Il se commandait des dîners pour trois, et, quand on lui demandait où était la compagnie, répondait : — « Je suis la compagnie. » Les Anglais s'en moquaient assez peu finement ; mais il fallait bien que cet énorme travailleur réparât ses forces épuisées ; et puis, après tout, on ne voit pas qu'il se soit trouvé jamais mal de ce régime.

[1] Il avait été pauvre lui-même : par deux fois, l'hostilité de l'aristocratie londonienne l'avait ruiné, en s'acharnant contre ses chefs-d'œuvre (la seconde fois en 1745) ; il souffrit de la misère, et sa raison faillit même y sombrer. Mais il sut reprendre le dessus, à force d'énergie, puisque dès novembre de cette année 1745 il écrivait son *Occasional Oratorio,* et bientôt ensuite son *Judas Machabée,* les deux chefs-d'œuvre dont le succès merveilleux le mit pour toujours à l'abri des besoins d'argent. Une fois sauvé lui-même, il donna le meilleur de son cœur à la misère des autres, — aux misères individuelles de ceux qu'il connaissait (comme la veuve de son premier maître Zachow), et aux œuvres.

charité (pauvres de Dublin, Société des prisonniers pour dettes, Infirmeries des pauvres, Hôpital Mercer, Enfants assistés). Un an, presque jour pour jour, avant sa mort, on relève sur les registres de l'Hôpital des Enfants assistés le nom d'une petite Maria-Augusta Hændel, née le 15 avril 1758 : c'était une enfant trouvée à qui il avait donné son nom.

Son biographe Hawkins note qu'il le vit, dans ses trois dernières années, assidu au service de sa paroisse, « à genoux, et manifestant par ses gestes et ses attitudes la plus fervente dévotion ». Il s'alita le 6 avril 1759 : les forces venaient de lui manquer tout à coup, à l'orgue, au milieu de l'exécution d'un morceau du *Messie*. Le 11 avril, mercredi saint, il ajoutait un dernier codicille à son testament, léguant mille livres sterling à la *Société pour le soulagement des musiciens pauvres*, et exprimant avec sérénité son désir d'être enterré à Westminster. Il disait : — « Je voudrais mourir le Vendredi Saint, dans l'espoir de rejoindre mon bon Dieu, mon doux Seigneur et Sauveur, le jour de sa Résurrection. » Son vœu fut accompli, il mourut le Samedi Saint 14 avril, à huit heures du matin, et fut enterré le 20 à Westminster.

V. — Exposé, par M. Aug. Dorchain *(Université des Annales*, 25 sept.), de ce que l'histoire nous apprend de Barbe-Bleue, de son vrai nom le baron Gilles de Rais [1], maréchal de France et lieutenant-général du roi en Bretagne, seigneur de sept châteaux sis en Haute-Bretagne, en Anjou et en Vendée (Machecoul, Pornic, Tiffauges, Champtocé, La Verrière, Pouzauges, St-Etienne-de-Mer-Morte), né au château de Machecoul en 1404, fils aîné de Gui de Laval et de Marie de Craon, petit-fils du preux chevalier Brumor de Laval, cousin d'Olivier de Clisson, et arrière-neveu de Duguesclin; orphelin de père à onze ans, élevé sous la tutelle de son arrière-grand-père ; de bonne heure très indépendant, engagé, à quinze ans, au service des Montfort contre les Penthièvre ; à seize ans, époux de Catherine de Thouars, héritière de l'immense baronnie de Tiffauges (aux confins de Bretagne et d'Anjou); à peine marié, rentre en campagne, se range au parti du roi, va trouver Charles VII à Chinon ; avec son compatriote Beaumanoir (un descendant du Beaumanoir du Combat des Trente), court sus aux Anglais, leur reprend force châteaux et villes... Jeanne d'Arc paraît : Barbe-Bleue sera son compagnon le plus dévoué et le plus fidèle; il est à ses côtés dans toutes les batailles des premiers mois, à Chinon, à Blois, à Orléans, à Beaugency, à la cathédrale de Reims le jour du Sacre : il est là, à Reims, comme pair du royaume, et comme pair privilégié et considéré par-dessus tous autres, puisque c'est lui que le roi charge d'aller chercher, dans le couvent où elle est gardée, la Sainte-Ampoule.

C'est devant l'autel de Reims qu'il est nommé, à vingt-cinq ans, maréchal de France. Il accompagne la Pucelle dans sa marche sur Paris, s'avance avec elle jusqu'à la porte Saint-Honoré : « Il demeura, est-il dit au procès de Jeanne d'Arc, tout iceluy jour auprès d'elle dans l'arrière-fossé, et sur le bord de l'eau, où elle fut grièvement blessée. » Après cela, on le perd de vue un temps. Cependant, il semble bien qu'il ait, avec Lahire, tenté un mouvement pour délivrer la prisonnière de Rouen. Il avait pour Jeanne un tel culte qu'il demeura incrédule à la nouvelle de sa mort et fut l'un des premiers à donner, de très bonne foi, dans l'imposture de Jeanne des Armoises, la fausse Pucelle : non seulement il la tint pour la véritable Jeanne, miraculeusement échappée au supplice, mais il lui confia le commandement de ses troupes : honneur qui fut d'ailleurs décisif contre l'imposture et mit à nu l'impéritie de l'intruse : Barbe-Bleue la bouta vite dehors.

Ici prend fin la part héroïque et glorieuse de la carrière de Gilles de Rais. Désormais c'est le dilettante, l'artiste, qui se révèle en lui. L'ardeur qu'il ne dépense plus sur les champs de bataille, il va la prodiguer, avec une frénésie incroyable, dans la dissipation et le luxe. Et ce luxe est inouï. Tous les seigneurs de la contrée, le duc de Bretagne lui-même, et jusqu'au roi de France, en sont éblouis et se font un honneur d'être ses hôtes, dans ses châteaux ou dans son magnifique hôtel de La Suze à Nantes. On a calculé, d'après la valeur de l'argent à cette époque, qu'il n'avait pas moins de deux millions et demi de revenus, et que sa vaisselle d'or et ses meubles représentaient, à eux seuls, au moins cinq millions de capital. Il avait à son service, pour sa propre Cour, deux cents gentilshommes vêtus d'un drap d'or et d'argent orné des plus rares fourrures ; il les entretenait, eux et toute leur domesticité. Il entretenait de plus une chapelle, c'est-à-dire une musique attachée à sa maison : chapelle qui ne comprenait pas moins de cent cinquante personnes, chanoines, prêtres, chantres, musiciens de toutes espèces. Il aurait même voulu que le Pape permît à ses chanoines de porter mitre : sur le refus du Pape, il les fit tous vêtir de chapes d'or. Entendait-il parler de quelque chanteur ou instrumentiste célèbre, il le faisait aussitôt venir à grands frais, de n'importe quel pays. Il possédait deux grandes orgues fixes, plus deux orgues portatives auxquelles douze hommes étaient préposés pour les porter à sa suite quand il allait en campagne. Enfin sa grande

[1] Rais, qui s'orthographiait aussi autrefois Rays, Reys, Reey, aujourd'hui Retz (prononcer Rai), petit pays de France, ancien duché-pairie de la Haute-Bretagne, avec Machecoul pour chef-lieu, et Pornic et Paimbeuf comme villes principales (aujourd'hui partie sud du département de la Loire-Inférieure, au bord de l'Océan). Au temps de Barbe-Bleue, ce n'était encore qu'une baronnie, érigée au siècle suivant en duché-pairie (en 1581), en faveur du maréchal Albert de Gondi (Florentin venu en France à la suite de Catherine de Médicis, avec sa mère à qui Catherine avait donné la charge de gouvernante des enfants de France).

passion, la plus coûteuse, était la passion du théâtre : la vie, dans ses châteaux, se passait à représenter des Mystères. On y représenta, entre autres, le *Mystère du siège d'Orléans*, où il figura lui-même, ou, sinon lui en personne, du moins son propre personnage, à côté du personnage de Jeanne d'Arc : décors très somptueux, jusqu'à cinq cents personnages sur la scène, etc.

A ce train, il n'est pas de fortune, même une fortune de Barbe-Bleue, qui ne fonde rapidement. Ses proches (non sa femme, qui n'avait pas grandes communications avec lui, mais son frère puîné et ses oncles) demandent au roi Charles VII d'interdire le prodigue ; et le roi envoie des lettres d'interdiction. Seulement, comme le duc de Bretagne profitait de ces prodigalités et s'emparait petit à petit des domaines que lui vendait son vassal, il se garde de faire publier l'édit. Un jour vient cependant où Gilles de Rais, à bout de ventes et d'emprunts, doit songer à se créer des ressources d'autre façon. De quelle façon ? On croyait alors à la possibilité de fabriquer de l'or ; l'alchimie était en grand honneur : le noble baron va s'y livrer.

Alors s'ouvre la troisième partie de la vie de Barbe-Bleue : les années scélérates.

De Paris, d'Allemagne, d'Italie, de Sicile, il fait venir les quatre plus renommés alchimistes du temps. On leur aménage des chambres dans Tiffauges et dans Machecoul ; on amène des cornues, on construit des fourneaux, on achète toute sorte de matières précieuses, on travaille éperdument sur le mercure... Du mercure rien ne sort... Barbe-Bleue entend parler d'un mystérieux Florentin, François Prelati, qui sait évoquer les démons et, avec leur aide, fabriquer de l'or. Prelati est engagé au service de Barbe-Bleue, qui lui envoie une magnifique escorte et le reçoit à Tiffauges avec tous les honneurs dus à un si savant homme.

Aussitôt ils se mettent ensemble à évoquer le démon. Mais le démon se cache. Il se montre bien cependant à Prelati, quand Prelati est seul, et les marques de coups de griffes que l'Italien garde sur son corps attestent la véracité de ses dires ; mais quand Barbe-Bleue est là, en dépit de toutes les formules et de toutes les simagrées cabalistiques, le Malin reste dans les coulisses, parce que Barbe-Bleue, au lieu de lui tout engager, réserve toujours son âme et sa vie. Et c'est précisément cette âme que veut le Malin ; mais Barbe-Bleue est resté chrétien quand même, et il ne veut pas perdre son âme.

Prelati alors lui dit : — « Il y a un moyen, mais terrible : il faut offrir aux démons le cœur, la main et le sang d'un petit enfant. »

Le soir même, Prelati vit le sire de Rais mettre dans un vase la main, le cœur et le sang d'un enfant, et, après en avoir fait dédicace au diable, commencer d'écrire avec ce sang le grimoire magique...

Béelzébuth ne parut pas... A ce premier sang il fallut en ajouter d'autres, et d'autres, et d'autres... Une folie sanguinaire s'était emparée du cerveau de Gilles de Rais. Dans toute la région de Nantes et autour des châteaux lui appartenant, des enfants disparaissaient sans que l'on sût comment. On les supposa d'abord tombés dans la Loire, ou dévorés par quelque loup de la forêt de Machecoul, ou entraînés dans quelque marécage par les Korrigans... Mais bientôt d'autres bruits se répandirent. Des gens du sire de Rais se promenaient dans les villages, attiraient les jeunes garçons : « Viens, mon petit, dans le château ; tu seras page du seigneur, ou enfant de chœur de sa chapelle si tu as une jolie voix ! » Et l'on n'entendait plus parler des enfants ainsi attirés... Il y avait surtout une femme terrible, qui s'appelait Perrine Martin, et que bientôt dans tout le pays on nomma la Meffraye (du nom d'un oiseau de proie) : vieille, laide, voûtée, elle passait vêtue de gris, s'approchait des marmots, leur offrait des gâteaux, puis faisait un signe, et des buissons voisins sortaient des gaillards à mine patibulaire munis de grands sacs où disparaissaient les pauvres petits. Aujourd'hui encore, après cinq siècles, quand les petits enfants de ce pays ne sont pas sages, les mères leur disent : « Prends garde, voici les empocheurs de Barbe-Bleue ! »

Une violation de lieu saint va précipiter le dénouement. Gilles de Rais avait vendu, à un certain Jean Le Ferron, son fief de St-Etienne-de-Mer-Morte ; il voulut le reprendre, et pénétra, l'épée à la main, avec sa troupe, dans une chapelle où Le Ferron se trouvait pendant l'office de Pentecôte de 1440. Par cet acte, par ce sacrilège, il tombait sous la juridiction de l'évêque de Nantes, Jean de Malestroit, qui, déjà averti par la rumeur publique de toutes les atrocités qui se commettaient chez le sire de Rais, commença une enquête.

Alors s'éleva, disent les vieux historiens, une clameur lamentable : les mères, et tous ceux qui jusque-là n'avaient pas osé parler, voyant que le bon évêque prenait en mains leur cause, tous vinrent, avec gémissements, raconter les sinistres histoires qu'ils savaient. L'évêque mena son enquête avec tout le soin désirable, et obtint, le 13 septembre, du duc de Bretagne, un ordre d'arrestation. Les troupes se présentèrent à la porte du château de Machecoul; et le baron, se croyant tellement puissant qu'il ne doutait pas d'être relâché, se livra gaiement. On le transféra à la Tour Neuve du château de Nantes.

Une double instruction, l'une ecclésiastique, l'autre laïque, est poursuivie alors contre lui. Cette instruction terminée, il est traduit d'abord devant le tribunal ecclésiastique, essaie de nier la compétence de ses juges, puis nie ses crimes, puis enfin, sous le coup de la grâce et la menace de l'excommunication, avoue tout. Et ces aveux, — sacrilèges et sorcelleries, enlèvements et meurtres (il avoue 240 assassinats d'enfants), —

ces aveux sont tellement effroyables, qu'à un certain moment les juges, comme pris de pudeur, jettent un voile sur la tête du Christ qui est au fond du prétoire. Cette confession terminée, il pleure si amèrement ses crimes, et avec tant d'humilité, avec un sentiment si profond de l'abîme de scélératesse où il est descendu, que tout le monde en est ému. Le preux chevalier, le compagnon de Jeanne d'Arc venait de se réveiller en Gilles de Rais.

Devant les juges civils, il garde les mêmes dispositions. Il exige que ses aveux, écrits en latin dans l'enquête, soient traduits en français pour être compris de tous et devenir, dans les siècles les plus lointains, une épouvantable leçon.

Il fut condamné à être pendu, puis brûlé. En raison de sa repentance, il obtint que son corps ne serait pas brûlé complètement, qu'on le retirerait du bûcher avant qu'il fût réduit en cendres, pour être enterré à Nantes en telle église qu'il lui plairait de choisir. Il obtint aussi qu'une procession, le lendemain matin, avant l'heure de son supplice, parcourrait la ville en priant Dieu pour lui.

Puis, s'adressant aux parents des enfants qu'il avait égorgés, il leur recommanda de bien élever leurs enfants : « Pères et mères qui m'entendez, gardez-vous, je vous en supplie, d'élever vos enfants avec mollesse. Si j'ai commis tant et de si grands crimes, la cause en est que, dans ma jeunesse, l'on m'a toujours laissé aller au gré de mes désirs. » Et il leur demanda avec une telle éloquence de lui accorder leur pardon, de l' « avoir en merci », que tout à coup tous se levèrent, les yeux pleins de larmes, et, regardant le Christ, s'écrièrent d'un seul cœur : — « Oui, oui, merci ! merci ! » — Peut-on imaginer scène plus émouvante, plus grande ?

Il demande enfin que ses deux domestiques, Henriet et Poitou, condamnés à mort avec lui, soient exécutés en même temps que lui, afin qu'ils ne croient pas que lui, puissant seigneur, puisse être épargné, quand eux, les humbles, auront été pendus et brûlés, et aussi afin de pouvoir, à la dernière heure, les réconforter et leur montrer le chemin de la vie éternelle. — Et, en effet, lorsqu'ils furent tous trois sur le bûcher drapé de noir, il adressa à ses complices ces paroles qui ont été recueillies :

« Ayez grand amour et grande ardeur pour Dieu, avec grande contrition, sans craindre la mort, qui est peu de chose. Puisque ensemble nous avons commis les mêmes maux en ce monde, incontinent que nos âmes seront séparées d'avec nos corps, nous entrerons dans la gloire de Dieu en Paradis. »

Quand le corps fut à demi consumé, on le retira, selon qu'il avait été promis ; et plusieurs demoiselles du lignage du supplicié vinrent prendre les ossements et les mirent dans une châsse pour les ensevelir, suivant la demande de Gilles, dans l'église des Carmes de Nantes.

A la place du bûcher on éleva une simple croix, puis un calvaire expiatoire à trois niches où l'on voyait les images de saint Laud, de saint Gilles (patron du supplicié), enfin une statue de la Vierge où les mères et les nourrices venaient en pèlerinage, jusqu'à la Révolution, pour avoir du lait. On l'appelait la « Bonne Vierge de Crée-Lait. » Ainsi, par une touchante inspiration populaire, à l'endroit même où le tueur d'enfants avait expié ses forfaits, on venait demander le lait qui donne aux enfants santé et force.

Telle est la véridique histoire de Gilles de Rais, dénommé Barbe-Bleue. On le voit, il n'y est pas question des sept femmes qu'il aurait épousées successivement et tuées et qui sont désormais immortelles grâce au ravissant conte de Charles Perrault. Gilles de Rais n'a eu qu'une épouse et ne l'a point assassinée. Seulement, dans l'imagination populaire, son histoire n'a point tardé à se fondre avec une autre terrible histoire bretonne, celle d'un certain Komor, roi de Kemper, qui vivait aux temps les plus lointains du moyen âge ; qui avait épousé plusieurs femmes et les avait toutes tuées ; qui épousa finalement une fille du comte de Vannes, Triphime, et la décapita comme les autres : mais l'évêque de Quimper, saint Gildas, qui avait déterminé le comte de Vannes à livrer en toute confiance sa fille au farouche tueur de femmes, la ressuscita et la remit aux mains de son père. Elle a été honorée ensuite sous le nom de sainte Triphime [1].

VI. — D'un travail de M. Risler sur *les Espaces libres à Paris (Revue de Paris*, 15 sept.), retenons ce résumé statistique :

	Espaces libres		Mortalité par tuberculose
	—		—
Londres.....	14 p.100	....	1,9 p. 1000
Berlin.......	10 —	....	2,2 —
Paris	4 1/2 —	....	5,1 —

Ainsi donc, Londres a trois fois plus d'espaces libres que Paris : la mortalité par tuberculose y est trois fois moindre. Berlin a une superficie en espaces libres plus que double de celle de Paris : mortalité par tuberculose plus de deux fois moin-

[1] De cette histoire, Leconte de Lisle a tiré un sinistre et puissant poème, *Le Jugement de Komor*, mais en lui donnant, comme il fait toujours, une couleur plus barbare que celle de la tradition primitive : l'épouse de Komor, chez le poète du XIXe siècle, n'est plus une sainte, mais une femme coupable, et saint Gildas ne la ressuscite plus au dénouement : Komor lui tranche la tête, précipite le corps dans l'Océan, et s'y précipite à sa suite.

Quant au nom même de Barbe-Bleue, il vient d'une autre légende, qui raconte que Gilles de Rais voulut épouser une jeune fille nommée Blanche dont il n'était pas aimé et qui était sous la protection spéciale du ciel. Comme il voulait la contraindre au mariage par menace et par violence, tout à coup elle s'écria :

— « Je serai, demain, votre femme ; mais il faut vous donner à moi corps et âme.

— Je le jure ! » répondit-il aussitôt.

A peine avait-il juré, que la prétendue jeune fille se montra sous les traits d'un démon affreux : car c'était le démon qui, avec la permission céleste, avait pris la figure de Blanche ; et le sire de Rais fut tellement épouvanté, que sa barbe, qui était rousse, en devint subitement bleue.

dre. (A Paris, c'est 14.000 vies humaines que la tuberculose prélève tous les ans).

VII. — Dans l'Encyclique du 25 août 1910, on a remarqué l'alinéa *(Ami*, p. 813, 1re colonne) [1] qui se rapporte à l'origine de l'autorité politique et qui commence par ces mots : « Le *Sillon* place primordialement l'autorité publique dans le peuple, de qui elle dérive ensuite aux gouvernants, de telle façon cependant qu'elle continue à résider en lui. » — Il y a ici d'abord la condamnation formelle d'une erreur : d'après la doctrine catholique, c'est de Dieu comme auteur de la société humaine *(veluti a naturali necessarioque principio*, dit Léon XIII) que les chefs temporels reçoivent, en dernière analyse, leur autorité politique ; le peuple ne doit donc pas considérer les gouvernants comme de simples commis, de simples *délégués*, qu'il surveillerait et pourrait révoquer à son gré, mais comme des représentants authentiques de Dieu, comme des *supérieurs* à qui il doit obéissance. — Mais il y a plus encore dans ce texte pontifical ; et l'on peut se demander si l'opinion bellarminienne (sur la collation médiate du pouvoir), que pour notre part nous n'avons jamais admise (ce que nous avons, à plus d'une reprise, laissé entendre ici), reste facile à concilier avec les termes si précis de l'Encyclique [2]. C'est la question que pose aussi le P. Yves de la Brière *(Etudes*, 5 octobre 1910) :

Quant à la manière *(médiate* ou *immédiate)* dont les gouvernants tiennent leur pouvoir de Dieu même, c'est l'objet d'une controverse fameuse entre docteurs catholiques, controverse que nous n'avons pas à discuter ici. Mais les écoles philosophiques et théologiques examineront dans *quelle mesure cette controverse demeure ouverte, et dans quelle mesure l'opinion de Suarez et de Bellarmin reste compatible avec l'enseignement de Pie X*, qui déclare « anormal que la délégation *monte*, puisqu'il est de sa nature de *descendre* », et qui, reprenant les paroles de Léon XIII, affirme que, si le choix populaire « désigne le gouvernement, il ne lui confère pas l'autorité de gouverner : il ne *délègue* pas le pouvoir, il *désigne* la personne qui en sera investie. » Peut-être les partisans de l'opinion de Suarez et de Bellarmin feront-ils subir quelque amendement à leur théorie de la collation *médiate*, et peut-être les partisans de la collation *immédiate* gagneront-ils du terrain. En tout cas, le problème mérite d'être examiné [3].

[1] A un autre point de vue que celui où se placent les *Etudes*, voir, à propos de cette même Encyclique, un très noble article de M. Desbuquois : *Emancipation et Dignité humaine (Mouvement social*, oct. 1910). — Nous signalons, mais pour mémoire seulement, le travail de M. Dubois, *Vraie et fausse démocratie (Revue du Clergé français*, 15 oct.).

[2] Nous publierons prochainement un article sur cette question.

[3] Mais il ne faudrait pas que, de ce rapprochement, des lecteurs superficiels concluent qu'il y a quoi que ce soit de commun entre l'erreur démocratique moderne et la pensée de ces deux grand théologiens. Car, s'ils disent que la puissance politique existe de droit divin naturel dans le corps de la société, c'est pour ajouter immédiatement que, *du même droit divin naturel*, cette puissance ne peut rester dans la masse de la société et qu'elle doit être transférée de la multitude à un ou à plusieurs chefs ; et que cette translation « n'est point une *délégation*, dit expressément Suarez, mais comme une aliénation, ou l'abandon parfait de toute la puissance qui était dans la communauté. » (Cf. *Ami* 1892, p. 113-116 ; 1894, p. 701-702 ; 1895, p. 465 471 ; 1909, p. 206, éclaircissements demandés, pour ces matières délicates, à l'auteur de la *Théologie de Bellarmin)*.

De plus, M. Louis Fabre vient de commencer un travail qui sera continué et dont le premier chapitre (paru dans *Revue Augustinienne* de novembre, p. 556-573) est déjà aussi solide que bien présenté : *L'origine du pouvoir : scolastiques anciens, scolastiques modernes*.

VIII. — Le long silence du Saint-Siège avant cette Encyclique du 25 août dernier, et l'argument que certains croyaient pouvoir en déduire, nous remettent en mémoire la vigoureuse apostrophe de Lamennais aux Gallicans, au beau temps où il menait contre les Quatre Articles de 1682 une guerre sans merci *(Des progrès de la Révolution*, ch. VIII) :

On ne vous a pas encore censurés, excommuniés : cela suffit-il à votre repos ? s'écrie Lamennais. Ne redoutez-vous que la censure et non le crime qui la provoque ? N'y a-t-il pas souvent de sages raisons de la différer, et ignorez-vous ce que saint Augustin disait de Célestius et de ses sectateurs : — « Nous voulons plutôt les guérir dans le sein de l'Eglise, que les retrancher de son corps comme membres incurables : si pourtant la nécessité le permet. » — Pour éviter un plus grand mal, l'Eglise quelquefois tolère les personnes, lorsque déjà, depuis longtemps, elles se sont exclues, de fait, de sa vraie communion. Bossuet lui-même vous en avertit, prenez garde d' « *argumenter par le silence de l'Eglise ou du Siège apostolique.* » De téméraires théologiens ayant soutenu que *les opinions que l'Eglise ne corrige point ne sont ni scandaleuses ni erronées*, l'Eglise de France s'émut, et, dans une censure rédigée par l'évêque de Meaux, déclara (Assemblée du clergé de 1700) cette *doctrine fausse, scandaleuse, nuisible au salut des âmes, propre à favoriser les plus détestables opinions et à étouffer, sous des préjugés dangereux, la vérité évangélique.*

Combien ces paroles sont vraies, à l'adresse non pas seulement des gallicans ou des hérétiques non encore condamnés, mais de tant de gens qui flirtent avec l'erreur, ou de certains apologistes qui refusent de prendre position ou d'entrer en lice pour la défense de la doctrine tant qu'on ne les met pas en face d'une censure éclatante !

Combien elles sont vraies à l'adresse de Lamennais lui-même qui, au cours de lettres fort aigres échangées par lui avec le P. Godinot (provincial des Jésuites à Paris) en 1825 [1], argumente par le silence du Saint-Siège et se prévaut d'un *impri-*

[1] Ces lettres ont été publiées pour la première fois par le P. Dudon *(Etudes*, 20 octob. 1909). L'origine de la colère de Lamennais était une ordonnance du 4 octobre 1823, où le Général des jésuites défendait aux jésuites de France d'enseigner dans leurs maisons sept propositions visiblement tirées de l'*Essai sur l'indifférence* (bien que le livre ne fût pas nommé). Lamennais finit par le savoir ; d'où des réclamations sur ton très haut au provincial de Paris. Celui-ci répond avec une parfaite correction et courtoisie, et dit en substance ;

« La Compagnie (de Jésus) n'a jamais eu la volonté, la pensée de condamner ou de censurer ces principes (de Lamennais) ; comme elle reconnaît ouvertement et de cœur n'en avoir ni le droit ni l'autorité. — Nos sentiments sur la certitude sont ceux qui jusqu'à présent ont été reçus dans les écoles... Nous n'avons à cet égard ni secret ni mystère. Notre enseignement est public... — Nos supérieurs exigent que nous soyons constants et uniformes dans notre enseignement. C'est moins eux que nos Constitutions qui le prescrivent. Elles ne vous sont pas inconnues, et vous êtes plus capable que personne, Monsieur, d'apprécier l'importance d'une mesure qui tend à maintenir l'unité si essentielle à un corps... » (4 nov. 1825).

matur pour fermer la bouche aux contradicteurs de sa philosophie !

Dans ces derniers temps, poursuit le P. Dudon, combien d'autres ont fait de même, afin de garantir l'orthodoxie de leurs théories en matière d'exégèse, d'histoire des dogmes, d'apologétique, de sociologie !

Rien n'est plus humain, ni plus piquant à observer. Dans ce duel, sans cesse renouvelé, entre des écrivains catholiques, dont les uns veulent transformer la théologie ou la vie de l'Eglise tandis que les autres se contentent de l'affermir, les premiers essaient toujours de mettre leurs audaces à l'ombre de l'autorité pontificale, et souvent les seconds sont réduits à appuyer sur la seule doctrine leurs modestes travaux de défense. Et, entre les deux camps rivaux, le Pontife suprême se tait ; jusqu'au jour où enfin retentit la parole libre et souveraine, qui finit une controverse prolongée parfois pendant des années.

Quand on considère les ruines et les divisions que ces querelles doctrinales entraînent avec elles, on se prend volontiers à regretter la lenteur romaine. Mais il est peu probable que celle-ci change jamais d'allure. Et en citant saint Augustin, dans la page transcrite plus haut, Lamennais lui-même donnait la raison évangélique de cette longanimité qui si difficilement se lasse. Dès lors, quelles conclusions tirer de cette histoire des controverses théologiques ? Celles-ci, semble-t-il. Les esprits téméraires feront bien de ne pas trop escompter à leur avantage la réserve expectante qu'en matière délicate l'on a coutume de garder au Vatican. Et, par contre, les sages auraient grand tort de conclure toujours qu'ils doivent se taire tant que le pape n'a pas encore parlé... Les vérités anciennes n'empêchent pas les erreurs nouvelles de se produire, c'est trop évident. Mais elles peuvent aider à démasquer ces erreurs ; et il faut qu'elles y aident.

IX. — De M. Georges Lafenestre (de l'Acad. des Beaux-Arts), très riche étude *(Revue des Deux Mondes,* 15 août et 15 octob.) sur *Saint François d'Assise et l'art italien :* si saint François a déterminé la magnifique efflorescence d'art qui se rattache à son nom, ce n'est point par une initiative directe, par un « volontaire direct », comme ce fut le cas pour les périodes d'art qui sont dues à l'action d'un Charlemagne ou d'un Léon X ou (sur une échelle moindre) de Cluny ou de personnages comme l'évêque saint Bernward d'Hildesheim ou les abbés Suger de St-Denis et Didier du Mont-Cassin, — mais par un rayonnement qu'il n'a pas prévu sans doute ni voulu mais dont il est bien l'auteur (ce n'est point non plus pour renouveler l'art que le Fils de Dieu s'est incarné ; et cependant !) : — sans le vouloir, sans le savoir, François d'Assise a fait couler par le monde un nouveau flot de poésie... « Le mouvement franciscain n'a pas été seulement un renouveau de sainteté ; il a été un renouvellement dans tous les domaines du beau », disait déjà le P. Roure *(La Psychologie de S. Fr. d'Assise, Etudes* des 20 janv. et 20 mars 1910). — Et M. G. Lafenestre :

S'il (saint François) met en mouvement, avec une telle rapidité et un tel succès, les imaginations des artistes comme il a remué les âmes de la foule, c'est plutôt par contre-coup, par une suite d'actions réflexes prolongeant l'effet de sa parole et de sa pensée. Mais l'élan irrésistible que son enthousiasme, à la fois mystique et humain, idéaliste et naturaliste, imprime à l'activité des poètes, musiciens, architectes, sculpteurs, peintres, est d'autant plus fécond et durable, que cet élan n'est point celui d'un retour matériel à l'étude et la copie des œuvres antiques ou étrangères, — mais l'élan chaleureux et spontané de l'imagination, agitée et rajeunie par une intelligence nouvelle de la nature et de la vie, le seul élan fécond, vraiment et puissamment créateur. Par la libre pureté de la foi naïvement héroïque, avec laquelle il renouvelle et ravive la pensée évangélique, par l'admiration, affectueuse et passionnée, qu'il professe pour toutes les beautés du monde visible, par l'amour compatissant qu'il excite, autour de lui, pour toutes les misères et faiblesses de l'humanité souffrante, par toutes les séductions de son éloquence naturelle et imagée, de son tempérament de poète et d'artiste, il surexcite, sans y penser, d'innombrables inquiétudes et ambitions, morales, intellectuelles, littéraires, artistiques déjà réveillées, dans toutes les républiques italiennes, en même temps que l'activité politique, par la défaite de Barberousse et la paix de Constance.

X. — De Mgr Commer (professeur à l'Université de Vienne), dans l'excellent *Jahrbuch für Philosophie u. spek. Theologie* dont il est le directeur, une longue, pénétrante, savante et touchante étude (p. 55-91, fascicule d'octob. 1910) sur la carrière scientifique de M. de Cyon, à propos du récent ouvrage de l'illustre physiologiste, *Dieu et Science.* (Voir *Ami* 1910, p. 440-441, et p. 836). — Dans le même fascicule du *Jahrbuch,* étude sur la psychologie d'Alcuin, par le Dr. Seydl (d'après le *De animæ ratione* d'Alcuin *ad Eulaliam virginem :* Eulalie, nom « académique » de la princesse Gundrade, cousine de Charlemagne : on sait que, dans le docte cercle dont Alcuin était l'âme, chacun avait un pseudonyme historique : Charlemagne lui-même s'appelait David, Alcuin Flaccus, etc.) ; — étude, par le P. Manser O. P., sur les rapports de la foi et de la science d'après Averroès (Averroès, † 1198 : au moyen âge, au XIIIe et au XIVe siècle, est regardé comme le grand adversaire de la révélation, de toute révélation, aussi bien du Coran que de la Bible : des modernes, même des catholiques, ont essayé de le blanchir quelque peu : en vain : Averroès n'accepte le Coran qu'autant qu'il le juge d'accord avec sa raison à lui). — En tête du fascicule, une poésie de Mgr Commer lui-même, aussi doctrinale que poétique, en strophes asclépiades *ad D. Thomam Aquinatem.*

Lire, dans *L'Anjou historique* de nov.-déc., le récit des tribulations des religieuses hospitalières de Beaufort-en-Vallée pendant la Révolution. C'est une religieuse qui tient la plume, sans art, même parfois sans correction ; elle écrit une simple relation pour des Sœurs éloignées. Elles ont été très fermes, ces Angevines : elles ont refusé toute communication *in divinis* avec l'aumônier assermenté qu'on leur imposait ; elles n'empêchent pas les malades d'assister à sa messe, mais elles n'iront jamais le quérir pour administrer les mourants, « quand bien même elles en seraient requises par les malades » ; elles refusent le serment imposé par la Législative le 14 août 1792, serment de fidélité à la nation et de mainte-

nir la liberté et l'égalité, parce que, pour elles, tous ces mots de nation, de liberté, d'égalité, dans le style du temps, signifient manifestement destruction du gouvernement légitime et de la religion catholique : — d'où leurs persécutions, leur transfert à Nantes puis à Lorient : le 9 thermidor les délivre, mais elles n'oublieront jamais le dévouement admirable des Lorientais. — Que de choses dans cet *Anjou historique!* Dans trois ou quatre siècles, les érudits qui en feuilletteront la collection, voyant que l'Anjou a été le théâtre de tant d'événements intéressants, concluront qu'il devait être alors le cœur de la France, et qu'Angers était comme un petit Paris...

Pastor bonus de Trèves (octobre) : petite causerie gentille sur l'harmonie à établir entre les deux vertus d'hospitalité et de sobriété. Entre confrères ecclésiastiques, à la campagne, l'hospitalité se pratique avec une largeur charmante : parfait! Mais la sobriété n'a-t-elle pas quelquefois à en souffrir? Il n'est pas question d'accrocs graves à la vertu de tempérance; mais enfin, pourquoi faut-il que l'on ne puisse avoir avec un confrère un entretien d'un quart d'heure sans que le vin de Moselle ou le « *Kognak* » s'en mêle?... L'alcool est le roi du jour : ne soyons pas si pressés de le présenter : les rois, les grandeurs de ce monde doivent savoir se faire attendre...

Revue de Paris, 1er novembre : *Pour le Jour des Morts*, article non signé et qui n'est pas dans le ton ordinaire de cette Revue, mais qui exprime bien quelque chose de la mentalité assez vague, salutaire pourtant, de bien des gens du monde en face de la mort et du mystère de l'autre vie :

L'homme incrédule ou même impie, auquel la mort a pris un être qu'il aimait d'un véritable amour, rentre en lui-même ; il y trouve, attendant sa douleur, la religion des morts ; et il accomplit des rites qui perpétuent les souvenirs les plus vieux de l'humanité pleurant les trépassés.

Une tombe l'appelle. Il va, par les rues de la nécropole... Il arrive, s'arrête et se recueille ; il semble prier, et il prie en effet une prière sans parole et sans pensée. Il est devant le mystère, devant l'inconnu, devant Dieu...

Il comprend la croyance aux génies et aux anges. Une âme s'est conjointe à son âme. Une conscience libérée du mal, épurée, tranquille et comme divine, regarde sa conscience à lui, qui demeure incertaine dans le trouble des passions. Et ce témoin est un juge. Et comment affliger cette âme qu'on a tant aimée? Et quelle plus grande honte que de lui faire honte? Cette âme est une âme gardienne.

La mort est la meilleure conseillère de la vie, et l'âme gardienne la fait parler en nous. Elle montre le néant des médiocres désirs, elle humilie les chagrins subalternes...

L'incrédule, à force de vivre avec l'âme adorée, se demande si elle est une création de son cœur et de sa volonté, ou bien si elle existe par elle-même, si elle est là parce qu'elle veut être là, par bonté, par charité, par amour...

... Il sait que la religion des morts est de tous les temps et de tous les pays, et qu'elle cessera seulement le jour où l'homme consentira sans l'ombre d'un regret à la mort totale dans le dernier soupir, — c'est-à-dire qu'elle ne cessera jamais.

Cet incrédule qui ne sait pas s'il a une âme, ou même nie qu'il en ait une, honore, parmi les religions, celle qui exprime le mieux la douleur et l'espoir. Dans les messes funèbres, il baisse la tête, en écoutant la poignante lamentation du *Dies iræ*. Il la relève quand monte aux voûtes, et par delà, le triomphant *Ego sum resurrectio et vita.*

LITURGIE

Q. — 1° *Errare humanum est...* Je suis étonné que l'*Ami* ne l'ait pas plus simplement reconnu à propos du service du roi des Belges, p. 765. La consultation du 14 juillet ne se prêtait guère au sens supposé. Et d'ailleurs les correspondants d'une revue animée d'un si bon esprit ne se permettraient pas de critiquer un mandement des Evêques; ce que ceux-ci auraient ordonné serait d'avance réputé correct. Je doute cependant que NN. SS. les Evêques se fussent, en l'espèce, réclamés du décret invoqué le 14 juillet. Car c'est un empêchement *liturgique* qu'il faut pour pouvoir, dans ces conditions, jouir ensuite de ce privilège d'un service en noir. Aussi l'Episcopat n'a-t-il pas fixé l'office au mercredi de l'octave de Noël, mais il a purement et simplement commandé un service pour le roi défunt. En ce cas, ne devait-on pas partout respecter les prescriptions liturgiques, pour un monarque aussi bien que pour un simple mortel, et chanter la messe avec la couleur du jour ou différer à un jour libre?

C'était vraiment trop simpliste de recourir, pour défendre ce qui a été fait, au décret cité, ou bien au devoir de l'obéissance. L'*Ami* a fait tort ici évidemment à ses connaissances de rubriciste. Il eût mieux valu, à mon avis, l'avouer humblement que d'user de pareils subterfuges.

2° Vous enseignez, p. 752, ad II, à propos du manipule : « Pour la communion avant la messe, il est d'usage courant de le garder, et nous ne connaissons pas d'auteur qui y contredise. » Eh! n'est-ce pas un principe, déduit des Rubriques générales du Missel, tit. XIX, n. 4, qu'on ne doit avoir le manipule que durant la messe? C'est pourquoi Stimart dit, n. 243, 5° : « Extra missam, nullus est manipuli sacerdotalis usus. » Et le P. Victorius ab Appeltern, t. I, q. 59, ad II : « Manipulus adhibetur sive a Sacerdote, sive a Diacono sive a Subdiacono tantum in celebratione missæ : ideoque si aliqua alia functio peragenda sit vel ante vel post missam immediate, manipulus vel non assumitur, vel deponitur. » De Herdt parle à peu près de même, t. I, n. 157; également le *Cærem. Romano-Seraph. Capuccinorum*, n. 349, ainsi que Merati, *in Gavant.*, p. 4, tit. 8, n. 27.

Conséquemment il n'est pas d'usage, quoi que vous en ayez dit, et surtout il n'est pas conforme aux principes liturgiques, de garder le manipule pour la communion avant ou après la messe.

R. — Ad I. Malgré le reproche d'inexactitude qui nous est fait, nous croyons devoir maintenir les solutions que nous avons données à propos du service commandé pour le défunt roi des Belges.

On ne peut nier, en effet, que, pour juger de la justesse ou de la fausseté d'une solution, il faut s'en tenir *aux termes du cas proposé*. Ce ne serait pas logique d'alléguer ensuite des faits passés sous silence pour incriminer une réponse *où il n'est pas question d'eux*. Le rédacteur répond à la demande qui lui est soumise, et rien de plus. C'est ce que nous avons fait.

Le 14 juillet, un de nos correspondants s'étonne qu'on ait pu célébrer le service national pour le Roi *dans l'octave de Noël.* Nous lui répondons que cette célébration est légitimée par un décret du 24 nov. 1905, ad III : ne pouvant supposer que la presque unanimité des églises et surtout des cathédrales ait choisi le 29 décembre, *sans ordre ou malgré l'ordre des évêques.*

Comme notre supposition, qui était loin, il faut bien l'avouer, d'être invraisemblable, ne correspondait pas cependant à la réalité des faits, on nous les exposa après coup avec tous les détails désirables, et on nous demanda si le décret du 24 novembre 1905, ad III, suffisait dès lors à justifier le service chanté le 29 décembre pour le roi des Belges ? Qu'avons-nous répondu ?

Relisez l'*Ami*, p. 765, et vous verrez qu'après avoir indiqué les raisons qui pouvaient incliner les évêques à choisir le 29 décembre pour le service national du roi, nous terminions l'article en disant que, les évêques ayant au contraire fixé, *d'après nos nouveaux correspondants*, le premier jour libre après l'enterrement, on n'aurait pas dû renvoyer le service au 29, comme on l'a fait.

Or en quoi cela fait-il tort à nos connaissances de rubriciste ? En quoi avons-nous erré ? Nous ne le voyons pas et, à notre avis, ni nos lecteurs non plus. Aussi n'avons-nous rien à rétracter.

Ad II. Quoi qu'en dise notre distingué censeur, les passages allégués, soit de la Rubrique, soit des auteurs, ne regardent pas la distribution de la communion avant et après la messe, mais les fonctions où le prêtre revêt en principe la chape au lieu de la chasuble, telles que la bénédiction solennelle du Saint-Sacrement, la procession du Jeudi Saint, la bénédiction des Cierges, des Cendres, etc.

Pour ces fonctions, le prêtre va à la banquette, change d'ornements, et dépose le manipule avec la chasuble. Mais voyez-vous le célébrant quittant l'autel pour déposer le manipule et revenir avec la chasuble pour donner la communion ? Le voyez-vous surtout passant devant l'autel du Saint-Sacrement et déposant je ne sais où le manipule (car il est défendu de le déposer sur l'autel) avant de donner la communion aux personnes qui se présentent à la sainte table ? Les auteurs n'ont pas de telles exigences, et le liturgiste romain bien connu, De Amicis [1], n'en souffle mot : « Si communio ante vel post missam distribuenda sit, tunc celebrans, calice versus cornu Evangelii deposito, extensoque in medio altaris toto corporali, tabernaculum aperit, genuflectit, pyxidem extrahit, super corporale collocat ac detegit, et omnia observat, ut modo dictum est. »

De Herdt lui-même qu'on nous oppose s'exprime ainsi (tom. I, n. 275) : « Si distributio fiat immediate ante vel post missam, ita ut sacerdos ad sacristiam non discedat, peragitur a sacerdote *casula et omnibus aliis sacris vestibus induto.* Collocato scilicet calice ad cornu Evangelii, et bursa in loco solito, ac explicato corporali, tabernaculum aperit, genuflectit et facit ut infra dicetur. » Mais s'il y a communion avant de se rendre à l'autel pour célébrer, ou après être rentré à la sacristie, « fit quidem cum alba et stola, sed sine casula et manipulo. »

Le Rituel, à son tour, déclare : « Quod si contingat, absoluta missa, statim aliquos interdum communicare, tunc sacerdos adhuc planeta indutus, sacram communionem, eo modo quo supra dictum est, ministrabit » (tit. IV, chap. 2, n. 11), et il n'ordonne pas de déposer le manipule.

Enfin la S. R. C., interrogée si l'on devait tolérer ou empêcher que le célébrant « sic sacris vestibus sacrificii indutus et præ manibus calicem tenens, ascendat in transitu ad altare, in quo adest SSma Eucharistia, ut ibi sacram communionem fidelibus distribuat ? » répondit : « Si adsit necessitas, posse tolerari » (S. R. C., 12 mars 1836, n. 2740, ad 11), quand même il s'agirait d'ornements noirs (S. R. C., 27 juin 1868, n. 3177). Et de Herdt, à ce propos, ajoute : « Cum decretum S. Communionem permittat ante et post missam cum paramentis nigris, dicendum est distributionem faciendam esse, non tantum cum stola nigra, sed etiam cum manipulo et casula nigra. » (Tom. I, n. 274, in fine).

L'officiant n'a donc pas à déposer le manipule quand il lui arrive d'avoir à distribuer la sainte communion immédiatement avant ou après la messe.

Q. — 1° Le tabernacle doit être de bois et doré à l'extérieur. (S. C. E., 26 oct. 1575). C'est très joli, mais ça coûte : si bien que je connais un très grand nombre de tabernacles qui sont de bois et pas dorés du tout. Est-ce une obligation ? *Quatenus affirmative*, peut-on se servir d'une peinture qui imite assez bien la dorure ?

2° A l'intérieur d'une vieille lunule, on a soudé un cercle de métal pour que l'hostie ne touche pas le verre. La soudure, assez mal faite, dépasse l'endroit qui lui est destiné et touche en un ou deux points la sainte hostie. Y a-t-il obligation de la faire réparer ?

3° Comment doivent se faire les encensements ?

R. — Ad I. Ce n'est pas une règle absolue que le tabernacle soit en bois, ni qu'il soit doré à l'extérieur. Nombreux même sont les tabernacles en pierre, marbre, argent, or, et autre matière précieuse, mais avec revêtement intérieur de bois, soit doré, soit garni de soie [1]. Rome autorise expressément les Capucins à se contenter de tabernacles faits avec art *ex nudo ligno*, sans dorure [2]. D'où il résulte que le tabernacle peut licitement être plus ou moins riche, selon les ressources de chaque église [3], et n'être pas doré à l'extérieur.

Ad II. Soyons toujours dignes pour tout ce qui touche à la sainte Eucharistie. Mais gardons-nous aussi du scrupule pharisaïque. D'après ces prin-

[1] *Cœremoniale Parochorum juxta novissimas apostolicas sanctiones concinnatum*, Romæ, 1910, t. I, p. 231, n. 134.

[1] Victorius ab Appeltern, tom. I, p. 62.
[2] S. R. C., 7 déc. 1888, n. 3697, ad XIII.
[3] De Herdt, tom. III, n. 180.

cipes, vous verrez mieux que nous, sur place, s'il y a ou non à réparer votre lunule.

Ad III. A la demande de l'évêque de Marsi, la S. R. C. fit la réponse que voici, touchant la manière de faire les encensements : « Serventur Rubricæ et praxis communis. » (12 nov. 1831, n. 2682, ad 36). Or la pratique commune à Rome est, en élevant l'encensoir, de faire tantôt des coups doubles, tantôt des coups simples. Les coups doubles sont pour le Saint-Sacrement, la Croix, l'Evangile, le célébrant, les prélats, les chanoines, les bénéficiers ou chapelains en chape, et les ministres sacrés. (S. R. C., 13 mars 1700, n. 2049, ad 20 ; 22 mars 1862, n. 3110, ad 20 ; 28 sept. 1872, n. 3280 ; 24 nov. 1899, n. 4048, ad IX ; 29 mai 1900, ad II). Pour le surplus, il n'y a pas de décret, et chacun peut suivre la coutume de son église. (S. R. C., 29 mai 1900, ad II).

Q. — 1° Les curés qui n'ont pas un traitement supérieur à 900 fr. sont-ils obligés de dire la messe *pro populo* à l'incidence des fêtes transférées par le pape Pie VII au dimanche suivant ?

2° Plusieurs paroisses du diocèse célèbrent invariablement leur fête patronale (la Décollation de S. Jean-Baptiste) le lundi de Quasimodo. A quelle date doit-on en faire l'office avec octave ? Quel dimanche doit-on chanter la messe de la Décollation ?

3° La sacristie étant derrière le maître-autel, je peux m'y rendre du côté de l'Epître comme du côté de l'Evangile. De quel côté dois-je passer en allant célébrer et en revenant ?

R. — Ad I. La diminution du traitement ne change rien à l'obligation des curés relativement aux messes *pro populo*. Un indult seul peut modifier ou supprimer cette obligation.

C'est à chaque évêque de solliciter, s'il y a lieu, cet indult, et tant que Rome n'a pas accordé la faveur demandée, il faut s'en tenir à la règle commune.

Ad II. Il n'y a également qu'un indult qui puisse autoriser la célébration de la Décollation de S. Jean-Baptiste le lundi de Quasimodo. S'il existe, vous n'avez qu'à le suivre ; s'il fait défaut, il y a lieu de prier l'évêché de recourir à Rome pour savoir si la coutume peut se continuer et dans quelles conditions.

Ad III. Quand la sacristie est derrière l'autel, le célébrant se rend à l'autel par le côté de l'évangile, et il s'en retourne à la sacristie après la messe par le côté de l'épître. (S. R. C., 12 août 1854, n. 3029, ad XII).

Q. — Un évêque a-t-il le droit de transférer, pour des raisons sérieuses, la solennité de la fête patronale ? On voudrait changer le jour de la solennité et la renvoyer un mois plus tard. En cas de recours à Rome, comment faut-il s'en prendre ?

R. — Un évêque ne jouit pas du droit ni du pouvoir de changer le jour où doit se célébrer régulièrement la solennité d'une fête patronale. Car ce jour est fixé par un décret général, pour la France, la Belgique et leurs colonies, « in proximiorem Dominicam non impeditam » (S. R. C., 2 déc. 1891, n. 3754, ad 1), et les évêques ne peuvent dispenser des règles générales de l'Eglise.

Sans doute la solennité de S. Louis de Gonzague, celle du Sacré-Cœur, sont laissées à la discrétion des évêques, et ils peuvent chaque année en changer le jour, mais c'est par faveur du Saint-Siège et par grâce. (S. R. C., 27 juin 1896, n. 3918 ; 23 juillet 1897, n. 3960). Il en est de même dans l'archidiocèse de Compostelle pour la solennité externe de la Fête-Dieu. (S. R. C., 13 fév. 1905).

En conséquence, faites une demande à Rome, en la faisant passer par l'évêché qui l'appuiera et l'enverra à son chargé d'affaires près du Saint-Siège. Celui-ci adressera ensuite la réponse à l'évêché pour vous la transmettre. — Nous avons cité naguère, p. 818, 1re col., un cas de fête patronale transférée par Lettre apostolique.

Q. — Une mission, une paroisse, une communauté, peuvent-elles, sans indult spécial du Saint-Siège et simplement pour cause de plus grande facilité ou de pauvreté, remplacer par du pétrole l'huile qui doit alimenter la lampe du Saint-Sacrement ?

R. — La règle fixée par Rome est ainsi conçue : « Generatim utendum esse oleo olivarum ; ubi vero haberi nequeat, remittendum prudentiæ Episcoporum, ut lampades nutriantur ex aliis oleis, quantum fieri possit vegetalibus. » (S. R. C., 9 juillet 1864, n. 3121).

C'est donc à chaque évêque qu'il appartient de statuer sur cette question et de décider quelle huile on doit brûler devant le Saint-Sacrement dans les différentes églises du diocèse. Si le pétrole ne fait point partie des huiles autorisées, il faut recourir à l'évêque dans les cas particuliers.

Q. — 1° Nos pierres d'autel sont souvent exécrées par suite de l'ouverture du sépulcre. Comme ce sépulcre est très petit, après sa consécration il reste beaucoup de saint chrême qui mêlé au ciment le rend moins solide. Serait-il permis d'essuyer le saint chrême avant la fermeture du sépulcre ?

2° L'*Ami* pourrait-il indiquer une espèce de ciment qui ne soit pas désagrégé par l'huile ?

R. — Ad I. Le saint chrême n'est certainement pour rien dans le descellement et l'ouverture du sépulcre des reliques. 1° On ne voit pas bien ce qui peut en rester au point de nuire à la solidité du ciment, lorsque l'évêque a oint les quatre angles intérieurs du tombeau avec le pouce droit imbibé de chrême. 2° Il n'entre dans sa composition aucun élément qui soit de nature à désagréger le ciment requis pour le scellement de la petite pierre du sépulcre.

Mais, cela dit pour maintenir les droits de la vérité, il ne serait cependant pas interdit, malgré le silence du Pontifical, d'essuyer le saint chrême avec du coton si on le jugeait nécessaire, avant de fixer la pierre du tombeau.

Ad II. Le ciment liturgique, d'après l'oraison même du Pontifical, est censé composé de chaux et de sable ; mais ces mots désignent dans un sens